

PORTRAIT FINANCIER GLOBAL DU SERVICE DE GARDE

Références		Types de frais	2022-2023		
Lg RFA	Subv.finale		Charges	Produits	Écarts
		Frais directs			
501		Rémunération personnel de garde (éducatrices qualifiées, non qualifiées, aides-éducatrices et éducatrices spécialisées)			
502		Contribution de l'employeur			
504		Main-d'œuvre indépendante (frais directs)	-		
515		Autres frais			
	X	Allocation de base - services directs selon les barèmes		692 073	
	X	Allocation de base - ajustement rémunération		(3 480)	
	X	Allocation de base - ajustement absences rémunérées		(757)	
	X	Allocation de base - ajustement pour la qualification		-	
	X	Allocation de base - Part de l'optimisation des services		-	
	X	Allocation de base - Part de la contribution de base		(84 681)	
		Ajustements des heures travaillées			
	X	Allocation pour les places offertes aux enfants d'âge scolaire (PCRS)		-	
	X	Allocation pour intégration enfant handicapé		34 311	
	X	Part de l'allocation pour garde à horaire non usuel		-	
	X	Allocation pour enfant handicapé - mesure transitoire		-	
	X	Allocation pour faciliter la transition scolaire		-	
	X	Part de l'Allocation pour l'exemption de la contribution parentale (ECP)		-	
	X	Part de l'Allocation pour installation - milieu défavorisé		-	
	X	Allocation compensatoire liée au protocole CPE-CISSS/CIUSSS		-	
	X	Part des allocations spécifiques		25 454	
402.1		Part de la subvention pour le régime de retraite			
402.2		Part de la subvention pour les régimes d'assurance collective et de congés de maternité			
402.3		Subvention pour la mesure excep de soutien à l'intégration d'un enfant handicapé			
403.1		Part des autres subventions du ministère de la Famille		-	
405		Part des autres subventions (lg 405)		-	
		Part des revenus de garde et autres produits		89 417	
		Part de l'ajustement entre estimation de la subvention de financement RFA et promesse de subvention		(12 270)	
520		Total des frais directs (après ajustement selon promesse de subvention et exclusion des éléments non monétaires)	826 680	800 129	(26 551)

Références		Types de frais	2022-2023		
Lg RFA	Subv.finale		Charges	Produits	Écarts
		Frais auxiliaires			
521		Rémunération personnel d'alimentation (cuisinière et préposé)			
522		Contribution de l'employeur			
524		Main-d'œuvre indépendante			
525		Frais reliés à l'alimentation			
529		Frais reliés à l'entretien			
535		Autres frais auxiliaires			
524		Main-d'œuvre indépendante (frais auxiliaire)	-		
	X	Allocation de base - Services auxiliaires			
	X	Allocation de base - Part de l'optimisation des services		-	
	X	Allocation de base - Part de la contribution de base			
	X	Part de l'Allocation pour l'exemption de la contribution parentale (ECP)		-	
	X	Part de l'Allocation pour installation - milieu défavorisé		-	
402.1		Part de la subvention pour le régime de retraite			
402.2		Part de la subvention pour les régimes d'assurance collective et de congés de maternité		-	
403.1		Part des autres subventions du ministère de la Famille		-	
405		Part des autres subventions (lg 405)		-	
		Part des revenus de garde et autres produits			
		Part de l'ajustement entre estimation de la subvention de financement RFA et promesse de subvention			
540		Total des frais auxiliaires (après ajustement selon promesse de subvention)	121 512	132 014	10 502

Références		Types de frais	2022-2023		
Lg RFA	Subv.finale		Charges	Produits	Écarts
		Frais reliés aux locaux			
541		Coûts d'occupation des locaux			
542		Frais de financement			
543		Total des frais d'amortissement reliés aux locaux (non monétaires)			
544		Perte (gain) sur disposition d'actifs liés aux FRL	-		
402		Subvention pour le financement des infrastructures (non monétaire)		-	
	X	Allocation de base - Part de l'optimisation des services		-	
	X	Allocation de base - Part de la contribution de base			
	X	Part de l'Allocation pour l'exemption de la contribution parentale (ECP)		-	
	X	Allocation de base - Coûts d'occupation des locaux			
403.1		Part des autres subventions du ministère de la Famille		-	
405		Part des autres subventions (lg 405)		-	
		Part des revenus de garde et autres produits			
		Part de l'ajustement entre estimation de la subvention de financement RFA et promesse de subvention			
		Total des Frais reliés aux locaux (après ajustement selon promesse de subvention et exclusion des éléments non monétaires)	127 431	98 105	(29 326)

Références		Types de frais	2022-2023		
Lg RFA	Subv.finale		Charges	Produits	Écarts
		Frais administratifs			
561		Rémunération personnel cadre			
562		Contribution de l'employeur			
564		Main-d'œuvre indépendante (frais administratifs)			
565		Total des frais d'amortissement (frais administratifs non monétaires)			
575		Total des autres frais administratifs			
	X	Allocation de base - Services administratifs			
	X	Allocation de base - Part de l'optimisation des services		-	
	X	Allocation de base - Part de la contribution de base			
	X	Allocation -petites installations		-	
	X	Allocation -enfants à temps partiel		-	
	X	Part de l'Allocation pour l'exemption de la contribution parentale (ECP)		-	
	X	Part de l'Allocation pour installation - milieu défavorisé		-	
	X	Part de l'allocation pour garde à horaire non usuel		-	
	X	Part des allocations spécifiques			
402.1		Part de la subvention pour le régime de retraite			
402.2		Part de la subvention pour les régimes d'assurance collective et de congés de maternité		-	
403.1		Part des autres subventions du ministère de la Famille		-	
405		Part des autres subventions (lg 405)		-	
		Part des revenus de garde et autres produits			
		Part de l'ajustement entre estimation de la subvention de financement RFA et promesse de subvention			
580		Total des frais administratifs (après ajustement selon promesse de subvention et exclusion des éléments non monétaires)	254 258	140 529	(113 729)
090		TOTAL DES CHARGES	1 329 881		
050		TOTAL DES PRODUITS (après ajustement selon promesse de subvention)		1 170 776	
091		Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant ajustements des subventions du ministère de la Famille pour des exercices antérieurs			(159 105)
092		Ajustements des subventions du ministère de la Famille pour des exercices antérieurs			-
099		EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES			(159 105)

AJUSTEMENTS (éléments non monétaires)			
Exclusion de la subvention pour le financement des infrastructures		-	
Exclusion des frais d'amortissement reliés aux locaux	-		
Exclusion des frais d'amortissement (frais administratifs)	(8 547)		
Total des ajustements (éléments non monétaires)	(8 547)	-	8 547
RÉSULTAT D'EXERCICE AJUSTÉ (EXCÉDENT/INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES			(150 558)